



**Artisans
du Monde**
Pour un commerce
équitable

© Juin 2018

L'EXIGENCE D'ARTISANS DU MONDE ÇA COMMENCE PAR SES CHOIX DE PARTENARIATS

QUELS OBJECTIFS POUR LES PARTENARIATS ARTISANS DU MONDE ?

- **Soutenir des producteurs·trices marginalisé·e·s mais engagé·e·s** : contribuer à rémunérer dignement les producteurs·trices tout en soutenant des modes de production soutenables et durables.
- **Créer une relation humaine** : proposer des produits équitables vecteur d'échanges et de connaissance mutuelle avec les producteurs·trices.
- **Soutenir des projets collectifs** : utiliser le commerce équitable comme outil d'émancipation et d'autonomie collective.



Le mouvement Artisans du Monde est un réseau militant, qui se base sur les actions d'éducation, de plaidoyer et commerciales de ses bénévoles et salarié·e·s, pour construire d'autres échanges mettant au centre les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux (DESC), pour aller vers un monde plus juste et plus humain. [...] Le commerce équitable, suscite un développement par les communautés elles-mêmes en leur permettant de maîtriser davantage leurs choix économiques et sociaux dans le respect de leur souveraineté alimentaire, de leur culture et de leur environnement. - **Extrait Charte ADM 2014**

EN PRATIQUE

I Qui choisit-on comme partenaires ?

- Des producteurs·rices regroupés autour de démarches collectives durables (agriculture biologique, agro-écologie, savoir-faire traditionnels, etc.),
- Des organisations où la place des producteurs·trices est au cœur du projet (autonomie, émancipation)
- Des producteurs·trices du « sud » (commerce équitable) ou du « nord » (commerce équitable local)
- Des organisations garanties de commerce équitable selon les principes et les critères de la WFTO (World Fair Trade Organisation)
- Des organisations de producteur·trices porteuses de projets de développement collectifs à dimensions sociales, économiques, politiques ou environnementales

I Comment travaille-t-on avec eux ?

- En établissant en priorité des relations directes avec les organisations de producteur·trices, sinon, via des intermédiaires, eux-mêmes des acteurs garantis de commerce équitable (sauf transport et transformateurs dans certains cas).
- En s'engageant avec des commandes régulières (minimum 1 tous les 2 ans) et dans la durée.
- En créant du lien humain via une information sur les producteurs·trices et des rencontres régulières en France ou dans les pays de production.
- En construisant avec eux des activités sur les 3 dimensions de notre commerce équitable (éducation, plaidoyer et commercial) via des outils pédagogiques, des campagnes collectives, des animations thématiques.